

transportée à l'Hôpital général de Kingston, où ses blessures ont été suturées, et elle a repris son service le 19 avril.

Une enquête n'a rien révélé sur les motifs de cette soudaine attaque, même si la détenue a été longuement interrogée par le directeur et les psychiatres de la prison des femmes. La détenue a été mise en réclusion par mesure disciplinaire et elle perd toute remise de peine qu'elle aurait pu obtenir. Elle a ensuite été libérée de la cellule d'isolement et elle continue de purger normalement sa peine.

LA "BOY SCOUTS ASSOCIATION"

INTERPELLATION AU SUJET D'UNE DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. R. Tucker (Trinity-Conception): Je voudrais poser une question au secrétaire d'État intérimaire. Le ministre aurait-il l'obligeance de nous dire s'il a reçu de la *Boy Scouts Association* la demande de changer le nom du Conseil général canadien de cette association en celui de *Boy Scouts of Canada*. Dans le cas de l'affirmative, quelle a été la décision?

L'hon. Léon Balcer (secrétaire d'État intérimaire): Monsieur l'Orateur, je n'ai été prévenu de cette question qu'au moment où j'entraîs à la Chambre. J'irai aux renseignements et donnerai la réponse lundi.

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

DÉCLARATION À PROPOS DE LA VENTE DES OBLIGATIONS DU PORTEFEUILLE DE LA CAISSE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Donald M. Fleming (ministre des Finances): Le 8 juin, le représentant d'Essex-Est m'a demandé s'il est exact que la Banque du Canada vend maintenant les obligations à long terme du portefeuille de la caisse d'assurance-chômage et achète des bons du Trésor avec le produit de la vente. Hier, il a répété la question, glissant le commentaire suivant dans ses observations, comme en fait foi la page 4914 du hansard:

...car si la Banque du Canada se met à vendre des obligations à long terme, c'est le signe qu'elle s'inquiète beaucoup du chômage éventuel.

L'honorable représentant tient des propos aussi erronnés que d'habitude, monsieur l'Orateur. En réalité, la caisse d'assurance-chômage n'a pas acheté de bons du Trésor. De fait, il y a plusieurs mois qu'elle ne possède pas de bons du Trésor. Tout mouvement de valeurs dans son portefeuille ne représente que des opérations courantes effectuées en vertu de plans établis depuis un certain temps. Les données relatives à ces transactions sont disponibles pour la fin de chaque

[L'hon. M. Fulton.]

mois, si le député désire avoir ce renseignement. La coutume est de divulguer ces renseignements non pas au jour le jour ni à chaque semaine, mais à la fin du mois.

Tous les députés se réjouiront d'apprendre, je pense, que les emprunts qu'on contracte du ministre des Finances au nom de la caisse d'assurance-chômage ont été réduits dernièrement. En date du 27 mai, le total des emprunts à rembourser au ministre des Finances atteignait 37 millions de dollars. Hier, ce total n'était plus que de 25 millions.

L'hon. J. W. Pickersgill (Bonavista-Twillingate): Si vous me le permettez, j'aimerais poser au ministre une autre question. Le ministre pourrait-il nous dire quel est le taux de droit officiel sur les observations incluses dans des questions? (*Rires*)

M. l'Orateur: L'honorable député ferait peut-être mieux de consulter le ministre du Revenu national.

L'hon. M. Pickersgill: Je le ferai volontiers.

LES SUBSIDES

La Chambre se forme en comité, sous la présidence de M. McGee.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Services de la marine—

410. Aides à la navigation—Administration, exploitation et entretien, y compris les contributions, à titre de membre des organismes internationaux, selon le détail des affectations, \$6,015,938.

M. le président suppléant (M. McGee): Ce crédit se trouve à la page 73 du Livre bleu, et le détail des affectations, à la page 518.

M. Cardin: Nous pouvons, je crois, discuter, à propos de ce crédit, un sujet que la Chambre a abordé antérieurement et qui intéresse tous les membres du Parlement, et en particulier ceux de la province de Québec. Il s'agit de maintenir la navigation sur le fleuve Saint-Laurent pendant les mois d'hiver.

Tous les honorables députés savent que la navigation pendant l'hiver s'est heurtée à de nombreuses difficultés d'ordre technique en raison de l'extrême rigueur de nos hivers. C'est une des raisons pour lesquelles l'entreprise est retardée depuis un certain temps. Il est entendu, je crois, que tous les députés de la province de Québec sont extrêmement intéressés...

M. le président suppléant (M. McGee): J'invite les honorables députés qui sortent de la Chambre à le faire un peu moins bruyamment, afin que celui qui a la parole puisse se faire entendre.

M. Cardin: Merci, monsieur le président. Je disais que tous les représentants de la province de Québec sont extrêmement intéressés